

Check upon delivery



Global Environment Facility

Discours à l'Assemblée

Monique Barbut, Présidente Directrice Générale

Fonds pour l'environnement mondial

**Quatrième Assemblée du FEM
Punta del Este, Uruguay
Le 25 mai à 10h**

Excellences,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,

Mesdames et Messieurs,

C'est la toute première fois que l'Assemblée du Fonds pour l'Environnement Mondial se réunit en Amérique du Sud, et je voudrais commencer par remercier vivement le gouvernement uruguayen de nous accueillir ici à Punta Del Este.

Vous avez devant vous une Présidente heureuse. La reconstitution du FEM que nous venons d'obtenir est absolument historique, et quand les nouvelles sont bonnes, nous devons les faire connaître et nous en réjouir. Alors réjouissons-nous, aujourd'hui, de nous retrouver autour d'un FEM qui a repris des forces et qui a retrouvé des moyens, un FEM dont nous pouvons être fiers et qui s'impose comme un leader mondial sur les questions d'environnement.

Les journées ont parfois été longues, c'est vrai. Nous avons eu des centaines de réunions avec les pays et avec les Agences ; nous avons passé des heures au téléphone, échangé des milliers de courriels et déchargé des centaines de batteries de Blackberry ! Mais aucun de ces instants, aucun des efforts du Secrétariat n'a été inutile.

Il y a 19 ans, nous avons fondé le FEM pour en faire l'instrument financier de toutes les conventions internationales sur l'environnement et nous l'avions conçu comme un partenariat.

Un partenariat qui devait rassembler non seulement un secrétariat responsable des ressources financières et des Agences chargées de la mise en œuvre des projets, mais aussi des pays, donateurs et bénéficiaires, des ONG, d'autres institutions ...

Un partenariat au sens fort qu'on lui donne en droit français avec la notion « *d'affectio societatis* », c'est-à-dire « la volonté des parties d'œuvrer ensemble à la réalisation d'un projet commun », ce qui sous-entend « en mettant de côté leurs intérêts particuliers lorsque l'intérêt collectif le demande ».

Or, et je vais peut-être vous choquer en disant cela, c'est de cette base légale dont le FEM a manqué. Ce principe de l'« *affectio societatis* », nous aurions dû l'inscrire en droit comme un principe « constitutionnel » (au sens étymologique) du FEM.

Car trop souvent, la protection de notre institution, de ses valeurs et de ses objectifs, est passée au second plan derrière les intérêts des uns et des autres, pour se perdre dans des méandres bureaucratiques et des logiques d'institutions, et l'esprit de ce partenariat que nous avons initialement conçu s'est progressivement altéré.

C'est pourquoi, quand je me suis présentée devant vous pour la première fois en tant que Présidente du FEM, vous m'aviez demandé des réformes. Vous aviez demandé que le FEM retrouve l'esprit initial de ce partenariat.

Je vous avais alors proposé un Pacte en cinq points. L'objectif de ce Pacte était de refaire du FEM une machine qui fonctionne, résolument tournée vers l'action, et capable de retrouver la confiance des donateurs. Ce Pacte, c'était le premier pas d'une rénovation.

Chacune de ces réformes inscrite dans ce Pacte a été un combat, mais nous avons tenu bon, car comme le conseillait l'écrivain français André Gide : « Travaillez et lutez, et n'acceptez aucun mal que vous pourriez changer ».

Et en effet ces réformes ont changé le FEM en profondeur. Il y a quatre ans, en présentant ce Pacte, je **voulais pouvoir dire** cinq choses : le FEM est stratégique, innovant, équitable, accessible et efficace.

Aujourd'hui, je **peux vous dire** : le FEM est stratégique, innovant, équitable, accessible et efficace.

- **Avant tout, le FEM est stratégique.** Nous avons clarifié et hiérarchisé nos objectifs pour amplifier nos impacts sur le terrain et pour favoriser les synergies entre plusieurs domaines environnementaux. Quand le FEM investit un dollar dans la biodiversité des forêts, le même dollar se retrouve investi dans le carbone stocké par ces forêts. Nous avons aussi développé des approches par programmes régionaux ou thématiques, plutôt que de financer au coup par coup, sans cohérence, des projets individuels. Aujourd'hui, près d'un tiers des ressources du FEM sont engagées sur de tels programmes. Juste un exemple : parmi ceux d'entre vous, ici, qui viennent des îles du Pacifique, qui aurait pu penser il y a encore quatre ans que le FEM serait capable d'investir 100 millions de dollars dans cette région ? Pourtant nous l'avons fait, comme nous l'avons fait en Afrique de l'Ouest ou en Méditerranée.
- **Je peux vous dire aussi que le FEM est innovant.** Nous sommes aujourd'hui le premier financeur public du monde pour le transfert des technologies propres, et c'est précisément en reconnaissance de cette

expérience que la COP Climat de Poznan nous a confié un mandat sur les transferts de technologies ! Mais l'innovation est aussi financière : par exemple, le Fonds pour les forêts tropicales que nous avons mis en place pour démultiplier les ressources a été un succès. C'est grâce à ce succès que, dans FEM-5, les pays donateurs ont décidé d'augmenter notre rôle en tant que puissant catalyseur de ressources dédiées à la protection des forêts.

- **Troisièmement, le FEM est plus équitable.** Nous avons retrouvé notre mandat initial en ne laissant pas de côté les plus vulnérables. Entre FEM-3 et FEM-4, la proportion des fonds alloués aux Pays les Moins Avancés et aux Petits Etats Insulaires en Développement a fortement augmenté, en passant de 11.9% à 18.4%. Les pays africains, qui avaient exprimé leur déception sur les moyens affectés à la lutte contre la désertification, ne pourront sans doute que reconnaître les efforts accomplis et se féliciter des progrès de FEM-5 dans ce domaine. Enfin, l'équité c'est aussi de donner davantage d'argent pour l'adaptation au changement climatique. En effet, par une cruelle ironie de l'Histoire, les populations qui en sont les moins responsables se retrouvent maintenant les plus exposées à ses conséquences. A travers le Fonds pour les Pays les Moins Avancés et le Fonds Spécial Changement Climatique, nous leur avons apporté des financements de 240 millions de dollars. Un seul exemple : dans l'estuaire du Rio de la Plata, où nous nous trouvons aujourd'hui, les écosystèmes côtiers et les pêcheries sont affectées par des variations de salinité dues à des précipitations plus irrégulières. Avec l'Uruguay, notre pays hôte, Le FEM finance un projet d'adaptation pour préserver la biodiversité côtière et l'économie de la pêche, essentielle pour les populations locales.

- **Quatrièmement, je peux dire aujourd'hui que le FEM est plus transparent et accessible.** J'ai envoyé mes équipes à la rencontre des pays et vous avez vu combien d'ateliers nationaux, combien de rencontres régionales nous avons organisés pour mieux faire connaître les enjeux et le fonctionnement du FEM. Quant à ceux d'entre vous qui travaillent avec notre site web, je suis sûre que vous avez remarqué ses évolutions récentes. En quelques secondes, vous trouvez désormais toutes les informations que vous cherchez ! Bref, le FEM existe à nouveau pour le monde extérieur.

- **Enfin, le FEM est efficace,** et c'est la pierre de voûte qui tient tout l'édifice de ces réformes. Souvenez-vous qu'il y a quatre ans, il fallait 44 mois pour approuver un projet. Aujourd'hui le délai moyen est de 17 mois. Quant au Dispositif d'Allocation des Ressources, que tout le monde m'avait présenté comme un véritable cauchemar, nous avons réussi à en faire une histoire à succès. Le DAR est devenu un facteur d'appropriation du FEM par les pays, et même par les pays les plus pauvres, comme le montrent les très bons taux de consommation des ressources de FEM-4. C'est sur cette base solide que nous avons bâti le futur STAR, notre Système Transparent d'Allocation des Ressources.

Mesdames et Messieurs,

Les réformes entreprises lors de ces quatre dernières années ont remis le FEM sur le chemin que nous avons tracé lors de sa création. J'ai rempli le mandat que vous m'aviez confié il y a quatre ans, et collectivement nous pouvons dire : « **Yes, we did it !** »

Mais ce n'est certainement pas la fin de l'histoire : c'était plutôt le premier pas d'une rénovation et il nous reste encore des étapes à franchir.

En effet, la reconstitution sans précédent que nous venons d'obtenir nous donne les moyens de mettre en œuvre la suite des réformes nécessaires pour finir d'asseoir notre crédibilité en restaurant « *l'affectio societatis* », l'esprit fondateur de partenariat, de notre institution.

Dans la poursuite de ce double objectif, trois axes prioritaires vont guider notre action pour FEM-5 :

- L'efficacité d'abord, car la condition « *sine qua non* » d'un partenariat, c'est la confiance, et pour inspirer confiance, il faut être efficace, crédible et respecté.
- La réponse, ensuite, aux orientations des conventions, dont le FEM tire son existence et son mandat.
- Le renforcement, enfin, de l'appropriation par les pays, qui doivent être réellement maîtres de l'utilisation de leurs ressources.

Ainsi notre premier axe est la condition de l'esprit de partenariat tandis que les deux autres en seront l'expression.

Permettez-moi de développer ces trois points.

- **Premièrement, nous pouvons rendre le FEM encore plus efficace.** Comme nous l'avons commencé, nous devons poursuivre la simplification du cycle de projet et alléger encore les procédures. Nous ferons aussi du FEM la première institution internationale à mettre en place un système de performance par les résultats. L'enjeu n'est pas uniquement de savoir qu'on

finance 1000 éoliennes, mais d'être sûr que les dollars investis vont éviter l'émission de 1 million de tonnes de CO₂. Chaque dollar investi doit produire des impacts. Depuis sa création, le FEM a protégé plus de 10% de la surface totale de la planète et a permis d'éviter l'émission de près de 3 milliards de tonnes de CO₂, à moins de 1 dollar la tonne. Nous devons poursuivre cette aventure.

- **Deuxièmement, n'oublions jamais que le FEM est au service des conventions**, et qu'il n'existe que par le mandat qu'il en reçoit. Nous devons absolument reprendre un dialogue qui s'est distendu. Nous devons nous engager dans une collaboration stratégique avec les conventions. Laissez-moi vous donner un seul exemple : dans FEM-5, les pays pourront réaliser leurs communications nationales en accédant sans intermédiaire aux financements du FEM, puisqu'à travers leurs communications nationales ils répondent strictement à leurs engagements au titre des conventions.

- **Enfin, nous devons renforcer l'appropriation du FEM par les pays.** Nous pouvons certainement nous réjouir que le monde ait changé après 50 ans d'aide publique au développement. Mais il est temps que les pays bénéficiaires soient davantage responsabilisés dans l'utilisation des ressources. Nous devons rendre cela possible au sein du FEM. Chaque pays disposera dorénavant d'une allocation individuelle dans le nouveau système d'allocation STAR. Nous soutiendrons aussi les pays qui le souhaitent pour qu'ils définissent eux-mêmes leur portefeuille de projets dès le début de FEM-5. Enfin, toute une série de réformes seront engagées pour permettre aux pays de choisir les institutions avec lesquelles ils travaillent, qu'elles soient internationales, nationales, ou non-gouvernementales.

Mesdames et Messieurs,

Certains pourraient en avoir assez, ou avoir le vertige, et me demander : « mais pourquoi encore des réformes ? Pourquoi continuer le changement ? » A ceux-là, je réponds :

- Parce que nous n'avons pas d'autre choix que d'adapter constamment notre gouvernance à un monde qui change de plus en plus vite.
- Et parce que, pour devenir LE mécanisme incontesté de financement des conventions, nous devons construire pas à pas, réforme après réforme, la crédibilité qui nous rendra légitimes à gérer les ressources que mobilisent les enjeux de l'environnement.

Mais la voie que je vous propose pour réaliser cette grande ambition, ce n'est pas celle des annonces spectaculaires, dont la réalité est aussi éphémère que les titres sensationnels des médias.

C'est celle du réalisme et de la détermination, car je n'ai pas l'habitude de m'engager sur des choses que je ne peux pas tenir, mais j'ai l'habitude de tenir celles sur lesquelles je m'engage.

Nous avons respecté notre premier Pacte en cinq points.

De la même manière, les réformes que nous proposons aujourd'hui pour FEM-5 sont des engagements qui peuvent être tenus.

Nous en avons les moyens avec cette reconstitution historique, faite de nouveaux engagements en dons, des vrais dollars dont chacun a été âprement négocié. Etre réaliste, c'est prendre conscience que ces ressources ne sont pas tombées du ciel

mais sont le produit d'un effort colossal du trustee, du Secrétariat et surtout des donateurs pour forger un compromis et dégager les ressources nécessaires.

Je voudrais vraiment que ce réalisme soit mieux partagé. Je voudrais que nous nous méfions davantage des mirages. Méfions-nous tout particulièrement des mirages financiers, qui sont si fréquents dans les périodes de désert budgétaire !

Les ressources financières de la communauté internationale ont été sévèrement mises à mal par la crise. Pensez-vous vraiment que, dans ce contexte, notre intérêt collectif soit dans la fragmentation des dispositifs et des aides ?

Pour ma part, je ne le crois pas, et le cas de l'aide publique au développement doit nous faire réfléchir. Il y a maintenant 230 fonds et programmes pour l'aide internationale, soit beaucoup plus que de pays bénéficiaires...

Pour corriger cette situation, la Déclaration de Paris a engagé un processus visant à rationaliser l'efficacité de l'aide :

- Voulons-nous reprendre exactement le même chemin pour l'environnement mondial ?
- Voulons-nous refaire l'erreur de multiplier d'abord les fonds, sachant que nous nous interrogerons ensuite sur les moyens de rationaliser l'architecture de l'aide ?

Face à ce risque de fragmentation, je reste convaincue que le choix qui a été fait à l'époque avec le FEM reste aujourd'hui le plus pertinent. Nous avons besoin de mécanismes financiers « chapeau ». Nous avons besoin de privilégier les approches intégrées sur l'ensemble des sujets environnementaux mondiaux. Nous avons besoin de mécanismes qui s'appuient sur de larges partenariats plutôt que d'interventions verticales mal coordonnées.

Bref nous avons besoin d'un FEM encore plus fort, et c'est maintenant à vous de le faire bouger dans cette direction. Voilà le programme de notre Assemblée !

Mesdames et Messieurs,

Au moment d'ouvrir cette Assemblée du FEM - qui sera certainement ma dernière - je mesure l'immense honneur d'avoir pu vous servir pendant ces quatre dernières années.

Grâce au chemin que nous avons parcouru ensemble, nous avons aujourd'hui un outil capable d'affronter l'avenir et nous avons les ressources nécessaires pour réussir.

A cet instant, ma fierté pour le FEM est immense. Vous aussi, j'aimerais que soyez confiants dans notre institution, que vous en soyez fiers, et que nous construisions pour le FEM un avenir à la mesure de son potentiel.

Je vous remercie.